



MAIRIE  
DE  
**PENCRA N**  
29800

Tél. : 02 98 85 04 42  
Fax : 02 98 85 68 60

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 029-212901565-20231218-DEL2023007053-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2023-007-053

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à 18 h 30  
LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur HERVOIR  
Stéphane, Maire.

Présents : Stéphane HERVOIR, Céline LANGUENOU, Jean-Pierre LE BOURDON Guylaine SÉNÉ, Gérard LE MEUR Annick JAFFRES, François MOREAU, Patrice DENIEL, Stéphanie SIMON, Amar HEDDADI, Céline REBOUL, Roméo AUNAY, Céline PETETIN, Franck WALLON, Jennifer NOU, James TESSON et Daphné HERMÈS, Joachim FRAOUTI.

Excusée : Solange MADEC

Secrétaire de séance : Stéphanie SIMON

Date de convocation : 11 décembre 2023

Date d'affichage : 11 décembre 2023

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoir	Vote pour	Vote contre	Abstentions
19	18	0	18	0	0

### REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR 2024

<b>SALLE ARVEST</b>	<b>01/01/2024</b>
<b>Associations ayant leur siège sur la commune et groupements assimilés</b>	Gratuit
<b>Entreprises, sociétés et comités d'entreprise de la commune</b> Réunions, assemblées générales, arbres de Noël A partir de la 2 <sup>ème</sup> manifestation	Gratuit 300 €
<b>Habitants de la commune</b> Groupes jusqu'à 50 personnes (½ salle) 2 jours consécutifs Au-delà de 50 personnes (salle entière) 2 jours consécutifs	250 € 350 € 350 € 500 €
<b>Associations, organismes, particuliers extérieurs à la commune</b> Groupes jusqu'à 50 personnes (½ salle) 2 jours consécutifs Au-delà de 50 personnes (salle entière) 2 jours consécutifs	400 € 550 € 550 € 750 €
<b>Organisme d'intérêt communautaire (territoire CAPLD)</b> 1 fois par an	Gratuit
<b>Caution</b> Caution ménage Caution salle Caution vidéo projection	100 € 300 € 400 €

<b>SALLE ARGOAT</b>	<b>01/01/2024</b>
Associations communales	Gratuit
Associations extérieures et particuliers	
Réunion le soir	40 €
Réunion pour la ½ journée	40 €
Réunion pour la journée	60 €
A titre tout à fait exceptionnel (fermeture du bar/restaurant du bourg), la salle pourra être louée pour un « café » après obsèques	40 €
Réunions publiques durant les campagnes électorales pour les candidats officiels (maxi 50 personnes)	Gratuit

<b>SALLE STERENN</b>	<b>01/01/2024</b>
Location de 13 h 30 à 18 h30 pour goûter d'anniversaire (pour enfant jusqu'à 11 ans)	50 €
Café après obsèques	50 €
Caution	100 €

<b>LOCATION DE LA CUISINE COLLECTIVE</b>	<b>01/01/2024</b>
Location de la cuisine à toute entreprise de restauration pour le compte d'une association, d'un particulier ou d'une entreprise	300 €
Caution pour la cuisine :	
Matériel	700 €
Ménage	100 €

<b>LOCATION DE LA SALLE DES SPORTS</b>	<b>01/01/2024</b>
<b>Location pour les associations extérieures à la commune</b>	300 €
<b>Caution salle</b>	300 €
<b>Caution ménage</b>	100 €

<b>TARIFS PHOTOCOPIES ET FAX</b>	<b>01/01/2024</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Photocopies jusqu'à 10 unités :</b></li> <li>- Format A4 noir et blanc : 0.20 €</li> <li>- Format A3 noir et blanc : 0.40 €</li> <li>- Format A4 couleur : 0.50 €</li> <li>- Format A3 couleur : 1.00 €</li> <li>- Documents administratifs : 0.20 €</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Photocopies à partir de 11 unités :</b></li> <li>- Format A4 noir et blanc : 0.10 €</li> <li>- Format A3 noir et blanc : 0.20 €</li> <li>- Format A4 couleur : 0.25 €</li> <li>- Format A3 couleur : 0.50 €</li> <li>- Documents administratifs : 0.10 €</li> </ul>	

<b>TARIFS CIMETIERE et COLUMBARIUM au 01/01/2024</b>	<b>Achat</b>	<b>15 ans</b>	<b>30 ans</b>
<b>COLUMBARIUM</b>			
La case (2 urnes maximum, plaque comprise, hors gravure)	<b>420 €</b>		
La case (4 urnes maximum, plaque comprise, hors gravure)	<b>840 €</b>		
Concession par case		<b>60 €</b>	
Mini-concession - cavurne		<b>60 €</b>	<b>120 €</b>
<b>CONCESSIONS CIMETIERE</b>			
<b>Fosses et caveaux</b>			
- Concession simple (1,20 x 2,20m) 15 ans : 120 €		<b>120 €</b>	<b>240 €</b>
- Concession double (2,40 x 2,20m) 15 ans : 240 €		<b>240 €</b>	<b>480 €</b>

La répartition des cendres dans le Jardin du Souvenir : 60 € (plaque incluse avec gravure à charge de la famille – inscription sur registre dédié – fixation de la plaque par les services municipaux).

<b>TARIFS DE GARDERIE au 01/01/2024</b>			
<b>Résidents Pencranais</b>		<b>Extérieurs</b>	
Forfait le matin	2.00 €	Forfait le matin	2.10 €
Forfait le soir (y compris goûter)	3.30 €	Forfait le soir (y compris goûter)	3.40 €
Forfait pour l'élève présent matin/soir	4.30 €	Forfait pour l'élève présent matin/soir	4.40 €
<b>Tarifs au troisième enfant et aux suivants d'une même famille</b>		<b>Extérieurs</b>	
Forfait le matin	1.05 €	Forfait le matin	1.10 €
Forfait le soir	1.75 €	Forfait le soir (y compris goûter)	1.80 €
Forfait pour l'élève présent matin/soir	2.25 €	Forfait pour l'élève présent matin/soir	2.30 €

**TARIFS en faveur des enfants relevant d'un PAI** pour intolérance alimentaire et ne prenant pas le goûter proposé lors de la garderie du soir.

<b>Tarifs garderie avec goûter</b>	<b>Tarifs au 01/01/ 2024</b>
<b>Enfants de Pencran</b>	
Forfait le soir	2.20 €
Forfait pour l'élève matin et soir	3.20 €
Forfait le soir (à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant)	0.65 €
Forfait pour l'élève matin et soir	1.15 €
<b>Enfants extérieurs à Pencran</b>	
Forfait le soir	2.30 €
Forfait pour l'élève matin et soir	3.30 €
Forfait le soir (à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant)	0.70 €
Forfait pour l'élève matin et soir	1.20 €

**TARIFS DU JARDIN D'ENFANTS (applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020)**

	<u>TAUX D'EFFORT</u>	<u>PLANCHER</u> (705.27€ mensuels)	<u>PLAFOND</u> (5600.00€ mensuels)
<b>1 enfant</b>	0,061%	0,42 euros	3,42 euros
<b>2 enfants</b>	0,0508%	0,36 euros	2,84 euros
<b>3 enfants</b>	0,0406 %	0,28 euros	2,27 euros
<b>4 enfants</b>	0,0305 %	0,21 euros	1,71 euros

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

⇒ Adopte ces tarifs communaux présentés ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Vote : adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme au registre,  
Le Maire  
Stéphane HERVOIR



La secrétaire de séance  
Stéphanie SIMON

